

**DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-
RHÔNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR**

Le Maire de la Commune de Bouc Bel Air

Code Postal 13320

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des adjoints, en cas d'empêchement ou d'absence, à des membres du Conseil Municipal.

OBJET :

**Délégation de fonction à
Madame Marie Pierre
VITIELLO
Conseillère Municipale**

2023/38

ARRÊTE

Article un :

Madame Marie Pierre VITIELLO, Membre du Conseil Municipal, à défaut des Adjointes et des Conseillers Municipaux qui la précèdent dans l'ordre du tableau, est déléguée pour remplir, en mes lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 10 juin 2023 de 14h00 à 16h00 pour les mariages de :

- Monsieur Florent Gilbert Henri MARTINI
et
- Madame Marylou Victoria BOUSQUEL

- Monsieur Raphaël André Robert DESBOUIS
et
- Madame Marie Michèle Josée THEBAULT

- Monsieur Denis Jean Marcel FILLON
et
- Madame Sophie Carmelle Liliane MASSEL

Article deux :

Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet d'Aix en Provence

Fait à Bouc Bel Air, le 02 juin 2023

Richard MALLIE

